

APPN : COURSE D'ORIENTATION



REGLEMENT TERRITORIAL

Les modifications de l'année 2020 – 2021 sont conservées en rouge.

Le règlement national reste le texte de référence pour tous les points non traités ci-dessous.

Le règlement ci-après précise l'organisation du championnat territorial et vient en complément du règlement national.

Avis : Ce règlement territorial peut subir des aménagements en fonction de la configuration du site prévu par l'organisateur de la compétition territoriale.

MATERIEL

- ✦ Montre ou chronomètre OBLIGATOIRE.
- ✦ Sifflet OBLIGATOIRE.
- ✦ Crayon + Fiche plastifiée (pour protéger la carte en cas de pluie) OBLIGATOIRES.
- ✦ Boussole : OBLIGATOIRE.

EPREUVES

CATEGORIES :

Désormais, les catégories des APPN rejoignent les catégories des autres sports, à savoir :

SOLO : Benjamins / Benjamins
Minimes Filles et Minimes Gars
Cadettes/Juniors Filles et Cadets/Juniors Gars

DUO : Benjamins / Benjamins
Mixte Benjamins/Benjamins. Dans ce cas, le duo sera automatiquement inscrit en catégorie garçon.
Minimes filles et gars
Mixte Minimes filles et gars. Dans ce cas, le duo sera automatiquement inscrit en catégorie garçon.
Cadettes/Juniors filles et Cadets/Juniors gars
Mixte Cadettes/Juniors Filles et Cadets/Juniors gars

QUALIFICATIONS :

Elles se font à l'issue des championnats départementaux en fonction des quotas déterminés en début d'année.

RAPPEL : Seuls les Benjamins, Benjamins, Minimes filles et gars peuvent concourir en DUO.

IMPORTANT :

Les élèves qualifiés au championnat territorial en DUO ne peuvent pas concourir en SOLO et inversement.

Ce choix est laissé à l'appréciation des enseignants responsables de l'activité dans leur AS, en fonction du niveau de progression de leur(s) élève(s).

En revanche, il est possible de remplacer un élève absent en DUO par un autre élève du même sexe, la puce étant attribuée au duo et non à un élève.

INSCRIPTIONS :

Les comités qui n'organisent pas de championnat départemental peuvent proposer une inscription au championnat territorial dans le respect des quotas déterminés en début d'année.

Dans ce cas, chaque établissement doit veiller à inscrire ses élèves dans les délais prévus, dans les bonnes catégories et dans le type de course choisi : SOLO ou DUO. Aucun changement de catégorie ne sera possible après la date limite des inscriptions.

En revanche, il est toujours possible de remplacer un élève absent en DUO par un autre élève du même sexe, la puce étant attribuée au duo et non à un élève.

PRINCIPE :

EPREUVE INDIVIDUELLE :

Format de course : « course au score » dans un environnement boisé ou non à l'aide d'une carte FFCO à l'échelle 1/5000è ou 1/7500è.

Principes de la course :

Après avoir eu 1' + 1' pour réfléchir et éventuellement tracer son itinéraire, suivre l'itinéraire de son choix, pour pointer dans un temps donné un maximum de postes de valeurs 1, 2 et 3 points.

La valeur des postes est fonction de la difficulté et de la distance par rapport au départ et l'arrivée

Circuits :

SOLO : 3 circuits (BF / BG et MF / MG et CJF / CJG)

DUO : 2 circuits (BF / BG et MF / MG). Les duos mixtes sont automatiquement classés en gars)

Niveau de difficulté :

- Benjamin(e)s : Niveau 1, 2, et 3
- Minimes Gars et filles : 2,3 et 4
- Cadets et juniors : 3, 4 et 5

Niveau 1 : poste placé aux intersections de mains courantes évidentes (chemin, sentier)

Niveau 2 : poste placé sur intersection ou extrémité d'une main courante secondaires (ruisseau, talus, fossé ...)

Niveau 3 : poste nécessitant un point d'attaque situé le plus souvent au croisement de mains courantes évidentes (chemin, sentier, ...). Le poste est le plus souvent visible du point d'attaque. La ligne d'arrêt proche du poste est clairement identifiée (lac, chemin, sentier, talus ...)

Niveau 4 : le point d'attaque : un élément caractéristique se trouvant sur une main courante **ou** situé à l'intersection de mains courantes secondaires. Le poste est le plus souvent non visible du point d'attaque, mais situé à moins de 50 mètres. La ligne d'arrêt proche du poste est clairement identifiée (lac, chemin, sentier, talus ...)

Niveau 5 : le poste est situé à moins de 100m du point d'attaque. Le point d'attaque est clairement défini mais nécessite de quitter éventuellement une main courante. Il peut donc être un élément particulier clairement défini (ex : groupe de rocher ...). La ligne d'arrêt peut être éloignée du poste et pas toujours clairement définie (limite de végétation ...).

Rappel : Le point d'attaque est le dernier élément avant le poste sur lequel on s'appuie.

Temps de course :

N minutes pour les garçons et N+10% du temps des garçons pour les filles.

Pénalité

1 point de pénalité par minute entamée au-delà du temps prévu.

ATTENTION : Il existe 2 niveaux distincts de compétition :

- + ELITE (coureur fédéral classé au CN FFCO au cours des 3 dernières années civiles)
- + PROMOTIONNEL (autres élèves)

Echauffement : Si possible prévoir une zone d'échauffement.

Infos complémentaires : Afin d'aider l'organisateur et afin d'avoir une organisation identique d'une année à l'autre des documents complémentaires pour faciliter la mise en place de la zone arrivée, départ, ... seront réalisés et mis en ligne.

EPREUVE COLLECTIVE :

L'épreuve collective est identique à l'épreuve individuelle.

Le classement SCRATCH (filles et gars), permet de déterminer le classement par équipe avec prise en compte du temps compensatoire pour les filles. Pas de distinction entre élèves ELITE et PROMOTIONNEL.

Le classement équipe se fait sur le principe du CROSS, sur 3 élèves du même établissement. L'équipe de trois qui marque le moins de points suite au classement SCRATCH est déclarée vainqueur.

CLASSEMENTS

- * Classement par catégorie SOLO : BF / BG / MF / MG / CJF / CJG
- * Classement par catégorie DUO : BF / BG et MF/MG (les duos mixtes sont automatiquement classés en gars)
 - o Sera déclaré vainqueur, le/la concurrent(e) ou le duo ayant totalisé le plus grand nombre de points.
 - o En cas d'égalité, le temps effectué pour faire le parcours sera déterminant : le plus rapide sera déclaré vainqueur.
- * Classement par catégorie EQUIPE : BF/BG – MF/MG – CJF/CJG
 - o Sur les bases du règlement de cross-country : l'équipe vainqueur étant celle qui totalise les meilleurs classements individuels.
- * Classement par établissement (si possibilité).

QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT NATIONAL

Seuls les classements SOLO et EQUIPE sont qualificatifs au championnat national.
La formule DUO n'ouvre pas droit à une qualification au championnat national.

ugselbretagnecoursesd'orientationugselbretagnecoursesd'orientationugselbretagnecoursesd'orientation

<p>Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01 Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : http://www.ugsel-bretagne.org Ugsel nationale – Site : http://www.ugsel.org</p>
